LIAISON NATIONALE Sud Rail CIRCULATION FERROVIAIRE

30/09/2026

HEURES SUPPLÉMENTAIRES VOLÉES : Le logiciel IDAP au service de la direction !

Depuis plusieurs années, la direction utilise le logiciel IDAP pour faire disparaître une partie des heures supplémentaires effectuées par les agents. Son arme s'intitule le mystérieux « NU », signifiant « utilisable, mais non utilisé ». Un code informatique qui n'existe dans aucun texte réglementaire, mais qui permet pourtant à la direction de débiter directement les compteurs TQ des agents.



Le système est simple : travailler plus, récupérer moins !!!

Le compteur TQ sert à comptabiliser les heures supplémentaires réalisées par les agents (par semestre). La réglementation prévoit seulement deux possibilités pour débiter ce compteur :

- une durée de travail effectif inférieure à la DMJS (durée moyenne journalière de service) ;
- l'attribution officielle d'un repos TQ.

Mais la direction a inventé une troisième méthode : le NU.

Avec ce système, une période de repos est artificiellement découpée par le logiciel IDAP. Une partie est transformée en prétendu « temps utilisable, mais non utilisé », puis prélevée sur le compteur TQ. Résultat : des heures supplémentaires réellement acquises disparaissent des compteurs des agents. Un détournement qui peut coûter cher aux agents. Le NU ne correspond ni à la durée réglementaire d'un repos TQ, ni à la DMJS de l'agent. Des prélèvements allant de plusieurs heures à une seule minute ont été constatés.

La direction soustrait ainsi du temps qui devrait être :
Soit placé sur le compteur TY et ainsi transformé en repos, soit payé.

Ce n'est pas une simple erreur informatique. C'est une méthode de gestion qui prive les agents de leurs droits.

Suite à une précédente enquête sur 1 EIC à 4 UO : Plus de 3 100 heures prélevées !

Les enquêtes menées par les délégués du personnel SUD-Rail de cet EIC ont révélé un bilan accablant :

> 3 101 heures et 20 minutes prélevées via le NU ; 214 agents de réserve concernés ; près de 50 000 euros économisés par la direction ; environ 14 h 30 retirées en moyenne à chaque agent ; soit presque 2 repos ou environ 235 euros par agent et par an. Et ce bilan ne concerne qu'une année et seulement sur quatre UO. Imaginez à l'échelle de SNCF RÉSEAU !!!

Interpellée à plusieurs reprises par les représentants du personnel, la direction affirme qu'elle aurait le droit d'utiliser le NU pour débiter le TQ sans en dire plus, sans règlementation qui le confirme. Lors d'une démarche nationale, le DRH aurait avancé que le NU ne pourrait pas être inférieur à 5 h 30 et que seul l'écart avec la DMJS pourrait être prélevé. Pourtant, ces prétendues règles n'ont jamais été rédigées OFFICIELLEMENT. Quand il faut justifier les retenues, la direction parle. Quand il faut produire les textes, elle disparaît. IDAP ne doit pas servir à voler nos heures. Et encore, les FIA permettaient encore de contrôler tout cela. Ça en est fini au soi-disant grand étonnement de la direction RÉSEAU !!!

Pour SUD-Rail, les heures travaillées appartiennent aux agents. Elles doivent être comptabilisées, payées ou récupérées conformément à la réglementation du travail. Ne nous laissons pas dérober nos heures impunément. Chaque heure volée ne sera ni récupérée ni payée. Chaque minute retirée du compteur est une minute de salaire ou de repos perdue. La direction compte sur l'opacité d'IDAP et sur le découragement des agents.



Réclamons la transparence de nos compteurs par une mobilisation collective !

IDAP NE FAIT PAS LOI !
STOP AUX VOLS DE NOS HEURES TRAVAILLÉES !